



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fichiers

Question écrite n° 41101

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget, de lui fournir des explications sur la mise en œuvre du « service de vérification de l'avis d'impôt sur le revenu » (SVAIR). Ce traitement automatisé de données à caractère personnel a été créé par un arrêté du 8 octobre dernier. Pourtant sa mise en service est intervenue dans le courant du mois d'août, avant même la délibération de la CNIL. De façon surprenante, il convient donc d'observer que le ministère a contrevenu aux dispositions du 4° du II de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. Il souhaite obtenir des explications sur ce détournement de la procédure.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41101

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : Budget

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11162

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)